



Procès-verbal

Bureau Directeur du 13 juin 2014

Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : SCARSI Claude, GARCIA François, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, MYARO Nodjialem, MANOUVRIER Alexis, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 13 h 55 au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur valide les procès-verbaux de ses séances du 24 mai qui s'est déroulé au siège de la FF Tennis de Table et celle du « 31 mai » qui s'est déroulée en Martinique et qui a eu lieu en réalité le vendredi 30 mai 2014.

Alain KOUBI fait la présentation du projet de décision modificative établie à partir du tableau de bord financier au 30/04/2014 ainsi que les projections au 30/06/2014.

Joël DELPLANQUE se félicite de l'existence de ce tableau de bord et remercie ceux qui ont contribué à le mettre en place. C'est un outil indispensable pour la maîtrise du budget.

Alain KOUBI décline ensuite les hypothèses possibles en fonction des résultats de l'Equipe de France A Féminine aux Championnats d'Europe prévus en fin d'année. Il propose ensuite différentes variables d'ajustement. Claude SCARSI fait remarquer aux membres du Bureau Directeur que les commissions sont respectueuses de leur budget, à l'exception du Jury d'Appel et de la Commission Nationale de Discipline. Ces instances ne pouvant anticiper le nombre de dossiers qu'elles seront amenées à traiter.

Le Bureau Directeur demande au Trésorier et au Président de la Commission des Finances et du Budget de faire un travail avec les personnes idoines, afin de présenter lors d'un prochain Bureau Directeur, les propositions d'ajustements budgétaires que celui-ci sera amené à valider en septembre 2014 dans le cadre d'une décision modificative du budget 2014.

Joël DELPLANQUE souhaite que la réunion des CPC / CPL du mois de janvier 2015 soit maintenue compte-tenu de l'intérêt reconnu à celle de janvier 2014. Alain KOUBI souhaite que le calendrier des réunions pour 2014 soit précisé afin de respecter les engagements budgétaires.

D'autre part, Joël DELPLANQUE souhaite la tenue d'un Bureau Directeur élargi à la DTN et aux présidents de commissions, pour la mise en perspective du budget de la fédération sur les dix prochaines années. Le Secrétaire Général est chargé de la mise en place de cette réunion.

Le Bureau Directeur étudie la liste des délégués techniques proposés par François GARCIA et destinés à opérer en LNH dès le début de saison 2014-15. Ce dernier détaille les personnes qui y figurent. Il s'agit d'ouvrir cette fonction à des délégués actuels, des techniciens, des anciens arbitres et des personnalités reconnues pour leur autorité, expertise, charisme et disponibilité, sur cette fonction sensible. Cette liste sera amenée à s'ouvrir dans la mesure où il faudra couvrir également, à court ou moyen terme, les compétitions relevant de la LFH et de la ProD2. Le Bureau Directeur, à l'unanimité, valide cette liste.

Conformément aux articles 12.3 du règlement intérieur fédéral et 2.5 du règlement disciplinaire, sur proposition de Michel PERSIAUX, président, le Bureau Directeur approuve la désignation de Madame Jacqueline DE PERCIN, comme membre de la Section « droit commun » du Jury d'appel de la FFHB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général